



Résolution du conseil communal du 20 avril 2022

Le Conseil,

- Procède à l'élection de Séverine DE LAVELEYE en qualité de suppléante de la présidente du Conseil communal
- Désigne Mme Van den Bosch, membre du Conseil d'administration de Brulocalis
- Approuve la convention de subventionnement du Projet B3 « De l'antenne de quartier à la Maison des Initiatives »
- Approuve le règlement d'ordre intérieur de la Commission de Quartier du Contrat de Quartier Durable Deux Cités
- Approuve l'avenant à la convention de subventionnement Parcklab Wielemans pour le projet « Local de stockage »
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - L'étude participative et travaux ponctuels de végétalisation et perméabilisation
 - L'acquisition de matériel informatique (X2)
 - La fourniture de détecteurs de CO2
 - La fourniture de matériel de bricolage
 - La fourniture, le montage et l'installation de mobilier sur mesure pour l'hôtel communal
 - La lutte contre la surchauffe des locaux (toiture)
 - L'enlèvement des vieux monuments du cimetière de Forest
 - Le placement de cadres en béton pour les pierres tombales collectives
 - L'entretien de menuiseries extérieures: portes, châssis et vitrages
 - La déconstruction et l'évacuation d'éléments amiante dans divers bâtiments communaux (2 lots)
 - L'achat d'un logiciel comptable
 - La fourniture et le remplacement des compteurs d'énergie dans les logements communaux
 - La transformation d'une maison de maître en immeuble d'appartements
- Prend acte des travaux de toiture urgents - ABY
- Approuve la demande de renouvellement de l'occupation temporaire de la Buvette ABY pour la saison 2022
- Approuve l'avenant au mandat Irisnet2
- Approuve la prolongation de la convention d'adhésion à la centrale de marché public entre la commune et le CPAS de Forest
- Approuve l'accord transactionnel avec la société Sodexo Belgium SA
- Adhère à la centrale de marchés « la fourniture de repas et autres denrées alimentaires, entre autres, pour les pensionnées de Forest » du CPAS de Forest
- Approuve le budget ordinaire et extraordinaire 2022
- Autorise la disposition de deux douzièmes provisoires pour les mois de mai et juin 2022

- Modifie le règlement taxe sur les immeubles bâtis partiellement ou totalement inoccupés ou inexploités
- Approuve la convention relative à la gestion et à l'exploitation de l'espace "Club House" du Bempt
- Prend acte du solde des subsides de fonctionnement et de personnel pour l'année 2021 – Forest centre culturel
- Prend acte de la démolition de 2 cheminées en urgence de l'école A
- Approuve les termes des conventions entre la commune de Forest et les différentes associations participant aux activités du Dispositif d'Accrochage Scolaire 2021-2024
- Approuve la convention relative à la subvention afin de financer l'intervention dans les frais de stérilisation des chats domestiques
- Entend 6 interpellations et 3 questions orales de conseillers communaux
- Prolonge le stage en vue d'une nomination de 2 agents
- Octroie 7 pensions
- Met 1 enseignant en disponibilité
- Autorise le collège échevinal à citer ETHIAS, assureur de la commune de Forest en intervention forcée dans un litige
- Accorde à 1 enseignant une interruption de carrière
- Nomme 1 enseignant
- Accorde à 1 enseignant une prolongation de mise en disponibilité
- Acte 2 démissions
- Remplace la secrétaire communale pendant son absence du 4 au 29 avril 2022